

14 juillet 2008

Madame Liane Venasse
Programme des droits de la personne
Ministère du Patrimoine canadien
Code de destination : 15-11-C
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Objet : Troisième et quatrième rapports du Canada sur la Convention des droits de l'enfant

Madame Venasse,

Nous vous remercions pour votre lettre datée du 13 mai 2008 sollicitant nos commentaires sur les questions qui seront abordées dans le prochain rapport du Canada portant sur la mise en œuvre des dispositions de la Convention des droits de l'enfant et du Protocole facultatif.

Étant donné que le Canada « a simplifié son approche pour centrer ses rapports sur les enjeux les plus importants aux yeux des comités des Nations unies », nous convenons avec vous que les services de garde à l'enfance sont une question fondamentale en matière de politique sociale et qu'à ce titre ils doivent être inclus dans le prochain rapport du Canada. Durant la période couverte par ledit rapport, à savoir de 2003 à 2007 :

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris divers engagements (partiellement modifiés par la suite) afin d'améliorer l'accès aux services de garde de qualité, abordables et réglementés. Les gouvernements se sont également engagés à produire des rapports annuels permettant au public de suivre les progrès réalisés.
- Il s'en suit que l'expérience récente des enfants et de leurs familles en ce qui a trait aux politiques en matière de services de garde au Canada est variable. L'accès à des services de garde de qualité et abordables demeure une question de première importance dans les débats publics.
- De plus, un certain nombre d'instances internationales ont examiné les services de garde au Canada et les ont comparés à ceux d'autres pays.

Nous entendons soumettre directement au Comité sur les droits de la personne nos commentaires sur la politique sociale canadienne en matière de services de garde à l'enfance.

Merci de nous avoir donné l'occasion de réitérer l'importance de soulever la question des services de garde à l'enfance dans le rapport du Canada.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux,



Jody Dallaire, présidente